

CMPN du 22 Mai 2019

45ème réunion

Paris, le 22 mai 2019

Délégation UNSA-Ferroviaire :

- Roger DILLENSEGER
- Nora ROY
- Nathalie WETZEL
- Florent MONTEILHET

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En début du mois de mai 2019, toute la presse titrait que : " la liaison reliant quotidiennement Perpignan à Rungis pourrait disparaître"... Et que ce serait plus d'une cinquantaine de camions qui viendrait sillonner chaque jour nos routes et user gratuitement et prématurément nos infrastructures de transport nationales. Il faut savoir que cette circulation convoie actuellement plus de 400 000 tonnes de fruits et légumes par an à Rungis. Même si le président du MIN affirme « regretter » cette situation et chercher des solutions, il n'en demeure pas moins que nos routes vont encore voir le trafic croître, avec 25 000 camions de plus par an.

17 mai, changement de positionnement du Ministère des Transport qui renonce temporairement (au-delà du mois de juin et jusqu'à la fin de l'année 2019) à la suppression du train de primeurs. D'ici là, un groupe de travail se réunira sous l'égide du Ministère des Transports à la fréquence d'une rencontre par mois « jusqu'à la fin de l'année ». Il devra étudier la solution du transport combiné pour le court terme et celle de l'autoroute ferroviaire Barcelone-Rungis à l'« horizon 2022 ». Un projet pour lequel 20 millions d'euros restent à trouver, après les 13 millions apportés par l'Union Européenne.

Le P-DG de la SEMMARIS (société de gestion du Marché International de Rungis) va investir 300 000 euros pour permettre aux transporteurs de louer les trains à la SNCF. Le 17 mai, la région Ile-de-France s'est dite « prête à se mobiliser financièrement ».

L'UNSA-Ferroviaire exhorte l'ensemble des Entreprises Ferroviaires, le Gouvernement, l'ensemble des parties prenantes, y compris le Président Directeur Général de la SEMMARIS, à trouver une solution écologique, durable et compatible avec le bon sens, face à l'enjeu environnemental.

Il y a quelques jours, le 10 mai précisément, l'ensemble des Organisations Syndicales Représentatives au sein du Groupe Public Ferroviaire interpellaient le Premier Ministre dans une lettre UNITAIRE le questionnant sur :

- La viabilité économique de SNCF Réseau en Société Anonyme qui sera précaire alors que 25 Md€ de dettes seulement (sur 49,6 Md€ fin 2018) seront « effacés » en 2020.
- Le FRET SNCF, qui est ouvert à la concurrence, cumule à ce jour plus de 5 Md€ de dettes depuis la recapitalisation de l'année 2006. La filialisation de cette activité, voulue par la direction du GPF, est pour l'heure rendue difficile sans recapitalisation.

De nombreuses questions restent encore sans AUCUNE réponse... Les salariés de ce pays veulent être acteurs du débat démocratique. Ils souhaitent OU désirent un Etat où la démocratie respecte les citoyens, tous les citoyens, où la

démocratie sociale donne la parole à tous les salariés, à tous les syndicats. C'est pour toutes ces raisons que, dans le prolongement de ce courrier adressé au Gouvernement dans le but d'obtenir une audience, l'ensemble des OS représentatives appellera à une journée de rassemblement, le 4 juin prochain, pour peser sur toutes les négociations que nous avons entreprises.

Nous pouvons constater que le climat social est très anxiogène dans toutes les Entreprises Ferroviaires de la branche. Même l'opérateur historique traîne des pieds pour réaliser une Négociation Annuelle Obligatoire depuis le début de l'année 2019. Il a sûrement des sujets plus dimensionnants pour optimiser ses performances financières et son avenir.

Nous le savons toutes et tous, l'UNSA-Ferroviaire a participé activement aux travaux de concertation afférents au Nouveau Pacte Ferroviaire adopté le 27 juin 2018. Nous avons également négocié, ici même, dans un temps contraint, un projet d'accord relatif aux modalités de transfert de personnel, dont un recours prioritaire au volontariat, en cas de changement d'attributaire d'un contrat de service public de transport ferroviaire de voyageurs.

L'UNSA-Ferroviaire a validé ce projet qui n'a toutefois pas recueilli les 30% nécessaires à sa validation.

Tout en réaffirmant notre opposition à l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire et au transfert de personnel obligatoire, nous sommes légalistes et enclins à respecter les textes de Loi.

Dans cet esprit, nos priorités reposent principalement sur :

- Une bonne information communiquée le plus en amont possible aux salariés concernés.
- Un appel large au principe de volontariat cadré.

C'est dans cet esprit, que nous avons transmis les points marquants travaillés dans le cadre de la CMPN Ferroviaire, validés par l'UNSA-Ferroviaire.

Vous le savez, les salariés ont des exigences. Pour et avec eux, nous voulons pratiquer, à l'UNSA-Ferroviaire, un syndicalisme qui renforce le Dialogue Social. Nous voulons un syndicalisme de construction, un syndicalisme pragmatique qui produit pour l'avenir des salariés un mode d'organisation du travail qui les protège sans ignorer l'efficacité économique des Entreprises Ferroviaire dont dépend aussi l'emploi.

Pour conclure, dans le cadre de sa politique contractuelle, l'UNSA-Ferroviaire demande que les concertations avec le Ministère se poursuivent, notamment sur les ordonnances et décrets à venir.

Notre délégation interviendra au fil de la CMPN.

Merci pour votre écoute.